



Droits petits-enfants lors d'une succession

Par **ffcadre**, le **04/10/2008** à **13:29**

bonjour,rrnriez vous la gentillesse de me dire quels sont les droits des petits-enfants dans une succession sans testamentrn2 grands parents paternels décédés, 4 fils vivants et 3 petits enfants vivantsrn2 petits enfants issus d'un mariage et un petit enfant issu d'une union libre (non pacsé)rn si des textes de loi existent merci de me donner leurs referencesrnen vous remerciant par avance

Par **Marion2**, le **04/10/2008** à **17:44**

Pour les GPARENTS décédés, la succession va aux 4 fils, les petits enfants n'ont droit à rien.rnIls hériteront de leurs parents.